

HST 440 - La France de 1789 à 1945**(3 crédits)****Automne 2016**

Chargé de cours : André Poulin

Bureau : A4-251

Téléphone : 819 821-8000 poste 3264

Courriel : Andre.Poulin@USherbrooke.ca

Disponibilités : vendredi : 10 h 30 -13 h 00 ou sur rendez-vous

PLAN DE COURS**OBJECTIF(S)**

Saisir les grandes lignes de l'évolution de la France de 1789 à 1945; comprendre les principales caractéristiques de la société française.

CONTENU

Histoire générale de la France de 1789 à 1945. Évolution historique, structures de la société française. Révolution française. Napoléon. Libéralisme et romantisme. Industrialisation et mouvement ouvrier. La Commune. République parlementaire et laïcité. Nationalisme et colonialisme. La Grande Guerre. L'entre-deux-guerres. Le Front populaire. La défaite de 1940. Le régime de Vichy. La libération.

Contenu spécifique

L'évolution des rapports diplomatiques qui ont mené au conflit. Examiner le fossé entre les doctrines stratégiques et les nouveaux moyens de la technologie militaire. Les différentes phases du conflit sur les divers fronts. Le traumatisme des sociétés européennes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ce cours, tout en respectant une trame chronologique, traitera aussi des questions culturelle, sociale et économique. De plus, les étudiantes et les étudiants devront réaliser un travail sur un débat historiographique et un travail de recherche portant sur une thématique de l'histoire de la France.

CALENDRIER DU COURS

2 septembre	<ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du cours➤ La France avant 1789
9 septembre	<ul style="list-style-type: none">➤ La Révolution française (causes, évolution et conséquences)

16 septembre	➤ La Révolution française : débat historiographique
23 septembre	➤ Napoléon (Consulat et Empire)
30 septembre	➤ La Restauration
7 octobre	➤ Des Trois glorieuses au Printemps des Peuples (remise de l'analyse de texte)
14 octobre	➤ De la Seconde République au Second Empire
21 octobre	➤ Semaine de relâche
28 octobre	➤ La Commune et la naissance de la Troisième République
4 novembre	➤ La troisième République : le Boulangisme, l'affaire Dreyfus et la laïcisation de l'État
11 novembre	➤ La France dans la Grande Guerre
18 novembre	➤ L'entre-deux-guerres
<p>Période d'évaluation des enseignements : du 21 novembre au 11 décembre 2016 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	
25 novembre	➤ La France dans la Seconde Guerre
2 décembre	➤ Collaboration et Résistance (remise du travail de session)
9 décembre	➤ Bilan du cours : La France en 1945 (remise des questions d'examen)
16 décembre	➤ Examen final

MÉTHODOLOGIE

Le cours sera constitué d'exposés magistraux de l'enseignant, accompagnés à l'occasion de vidéos et de discussions en classe.

DOCUMENT OBLIGATOIRE

Des textes portant sur la matière seront disponibles sur Moodle afin d'approfondir certains thèmes vus en classe.

ÉVALUATION

Analyse de textes	20 % (remise le 7 octobre 2016)
Travail de session	40 % (remise le 2 décembre 2016)
Examen final	40 % (le 16 décembre 2016)

Le français compte pour 10 % de la note finale.

Une pénalité de 2 % sera appliquée par journée de retard pour la remise de l'analyse de texte.

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

Considérations sur l'évaluation de l'analyse de texte, le travail de session et l'examen final:

- l'analyse de textes porte sur les textes proposés par l'enseignant;
- le travail de session doit porter sur un sujet lié à la matière du cours;
- le sujet du travail de session doit être approuvé par l'enseignant;
- l'analyse, entre 5 et 6 pages, et le travail de session, entre 12 et 15 pages, doivent être dactylographiés à double interligne, selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires et doivent respecter les règles de syntaxe et d'orthographe;
- pour le travail de session, les éléments suivants doivent être pris en compte : clarté et précision du plan; pertinence des énoncés; originalité de l'approche; bibliographie adéquate et riche;
- le cours avant l'examen, les étudiantes et étudiants recevront cinq (5) questions;
- lors de l'examen, les étudiantes et étudiants devront répondre au deux questions choisies par l'enseignant.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Nota Bene : Définition du plagiat et sanctions prévus au Règlement des études

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiats a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du Bureau de la registraire :

<http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>

Vous êtes également invités à visiter la page Internet antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/Document-informatif-V2-CU-2012-06-06.pdf>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

Le Règlement stipule, par ailleurs, que « le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique » constitue un délit analogue au plagiat.

Toujours selon le Règlement, de tels délits devront être sanctionnés. C'est le responsable de l'activité pédagogique où se produit un plagiat qui décide, en premier lieu, du degré de sévérité de la sanction disciplinaire qui en découle.

La sévérité d'une sanction disciplinaire dépend de la gravité du délit, du fait qu'il s'agit d'un cas de récidive et des autres circonstances du dossier.

Peuvent être imposées à titre de sanction disciplinaire, l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- la simple réprimande ou la réprimande sévère;
- l'obligation de reprendre un travail, un examen ou une activité pédagogique;
- l'attribution de la note E ou de la note 0 pour un travail, un examen ou une activité évaluée;
- pour des cas particulièrement graves, d'autres sanctions sont prévues, incluant la suspension pour une période déterminée à un programme et le renvoi pur et simple de l'université.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

Il serait normal d'obtenir, pour des grands groupes, la courbe suivante :

A+	A	A	15 % des effectifs
B+	B	B	50 % des effectifs
C+	C	C	25 % des effectifs
D+	D	E	10 % des effectifs

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

ADOUMIE, Vincent. *Histoire de la France : de la monarchie à la république (1815-1879)*, Hachette, 2004.

ADOUMIE, Vincent. *Histoire de la France : de la république à l'Etat français (1918-1944)*, Hachette, 2005.

ASSELAIN, Jean-Charles. *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, Points Histoire, Le Seuil, 1984. Tomes 1 et 2.

BARJOT, Dominique et al. *La France au XIXème siècle (1814-1914)*, P.U.F., 2008.

BERSTEIN, Serge)et Pierre MILZA. *Histoire de la France au XXème siècle*, Perrin, 2008. Tomes 1 et 2.

CASTELOT, André. *Napoléon*, Perrin, rééd. 2008.

CHARLE, Christophe. *Histoire sociale de la France au XIXème siècle*, Points Histoire, Le Seuil, 1991.

DEMIER, Francis. *La France au XIXème siècle, (1814-1914)*, Seuil, 2000.

FURET, François. *La Révolution française*. Gallimard, 1999.

GARRIGUES, Jean. *La France de 1848 à 1870*, Armand Colin, 2002.

GIOL, Charles, *De Jaurès à Sarkozy : Histoire de France de 1914 à nos jours*, PUF, 2008.

HAZAN, Eric. *Une histoire de la révolution française*. La Fabrique, 2012.

JESSENNE, Jean-Pierre. *Histoire de la France : Révolution et Empire (1783-1815)*, Hachette, 1995.

LEDUC, Jean. *Histoire de la France : l'enracinement de la république (1879-1918)*, Hachette, 1991.

LEQUIN, Yves. *Histoire des Français XIX°-XX° siècles*, t. 2, La société, A. Colin, 1983.

MARTIN, Jean Clément. *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Perrin, 2012.

MOULIN, Annie. *Les Paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, Points Histoire, Seuil, 1989.

NOIRIEL, Gérard. *Le Creuset français : histoire de l'immigration aux XIX-XX siècle*, Points Histoire, Seuil, 2006.

NOIRIEL, Gérard. *Les Ouvriers dans la société française, XIX°-XX° siècles*, Points Histoire, Seuil, 2002.

SIRINELLI, Jean-François(dir.). *La France depuis 1914*, Quadrige, P.U.F., 2004.

TULARD, Jean. *Les révolutions de 1789 à 1851* . Fayard, 1985.

TULARD, Jean. *Napoléon ou le mythe du sauveur*, Fayard, 1980.

TULARD, Jean. *La France de la Révolution et de l'Empire*, P.U.F., 2004.

SCHOR (Ralph), *Histoire de la société française au XXème siècle*, Belin Sup Histoire, Belin, 2005.

SOBOUL, Albert. *La révolution française*. PUF, 2010.

WORONOFF (Denis), *Histoire de l'industrie en France, du XVI° siècle à nos jours*, coll. Points, Le Seuil, 1998.